



**SAINT-GABRIEL  
-DE-  
VALCARTIER**

Volume 6 | Tome 3

MAI 2013

**Dans ce numéro :**

Information communautaire	2, 3, 14
Perceptions de taxes	14
Urbanisme et Travaux publics	2, 4-8
Service de sécurité incendie et SQ	9
Service des sports, loisirs et culture	3, 7 10-14

**SUJETS D'INTÉRÊTS**

- VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES
- TERRAIN DE JEUX D'ÉTÉ
- OFFRES D'EMPLOI D'ÉTÉ
- VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE
- LIGUES DE BALLE INSCRIPTIONS
- TOURNOI DE BALLE DONNÉE
- NOUVELLES INSTALLATIONS PARC DE SKATE

**BUREAU MUNICIPAL**  
**Congés fériés:**  
**Lundi 20 mai**  
**Lundi 24 juin**  
**Lundi 1<sup>er</sup> juillet**

# BULLETIN D'INFORMATIONS L'INDISPENSABLE



## MOT DU MAIRE

Pendant que les dernières traces de l'hiver disparaissent lentement, nous attendons tous avec impatience une température plus clémente afin de nous permettre de débiter le nettoyage du printemps. Cela m'émerveille toujours de remarquer comment le printemps fait ressortir le meilleur chez les gens pendant qu'ils attendent l'émergence d'une nouvelle croissance suivant le caféard de l'hiver.

Je n'ai aucun doute que vous avez tous sûrement remarqué que le projet de logement communautaire est en voie d'achèvement. Le conseil d'administration est très satisfait du travail professionnel accompli par l'entrepreneur qui exécute le contrat. Les résidants pourront

prendre possession de leur unité de logement le 1er juillet, donc s'il vous plaît faites votre demande si vous êtes intéressés.

Le nouveau service de transport collectif, offert en collaboration avec la MRC, a débuté le 21 janvier. À ce jour, le nombre croissant d'utilisateurs a été lent mais constant et nous espérons que celui-ci augmentera à la longue. Ce départ graduel était anticipé et une analyse approfondie aura lieu à l'automne pour déterminer si le service est valable alors ne vous gêner pas à passer le mot que ce service existe.

Le conseil municipal a demandé des plans et devis pour les travaux de construction pour une section du chemin Redmond prévus pour cet été. Tout dépendant

des coûts, nous déciderons alors de la distance de la route à être reconstruite cette année.

Enfin, un mot sur le projet de loi 14. Enlever la clause militaire qui permet à ce groupe de choisir la langue d'étude de leurs enfants compromettrait gravement la faisabilité de l'école Valcartier Elementary School, comme la majorité des élèves sont issus de familles militaires. Le maintien de la coexistence harmonieuse de nos deux solitudes est quelque chose qu'il faut impérativement conserver.

J'espère que chacun de vous aura un été très agréable et une bonne santé continue.

Le maire,

*Brent Montgomery*

**SVP, CONSERVEZ CE DOCUMENT À TITRE DE RÉFÉRENCE JUSQU'EN AOÛT 2013**

## PROGRAMME MUNICIPAL DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2013

Depuis 2007, la Municipalité prend en charge la vidange des fosses septiques du territoire. À noter que ce service vous est offert sans frais additionnel et sous certaines conditions. Conformément à la réglementation provinciale en la matière (Q-2, r.22), la vidange d'une fosse septique utilisée à l'année est obligatoire à tous les 2 ans et à tous les 4 ans pour une fosse septique utilisée de manière saisonnière.

L'ouverture des soumissions pour le contrat 2013-2015 a eu lieu le 8 avril 2013. Suite à l'étude des documents du plus bas soumissionnaire qui se sont révélés conformes, le conseil municipal a octroyé le contrat à la compagnie Sani-Charlevoix Inc. Il s'agit de la même compagnie qui a fait les travaux en 2011-2013 et qui a fourni un travail de qualité à la Municipalité et ses citoyens. Nous prévoyons le même niveau de professionnalisme pour les prochains deux ans.

Il est à noter qu'il s'agit d'un contrat de type «exclusif». Ainsi, seul Sani-Charlevoix Inc. peut légalement opérer sur le territoire de la Municipalité pendant la durée du contrat actuel.

### NOUVEAUTÉ POUR 2013 : LA VIDANGE SÉLECTIVE

Lors de la vidange sélective, un système de pompage à double chambre sépare le solide du liquide. Le liquide filtré est retourné dans la fosse septique. Cette technique permet de remettre la flore bactérienne dans la fosse et diminue la quantité de matière à traiter. Cela permet un redémarrage de l'activité interne beaucoup plus efficace que la vidange complète qui n'est maintenant plus la norme dans ce domaine.

Il sera donc normal que votre fosse contienne du liquide après la vidange. Toutefois, il s'agira d'un liquide principalement constitué d'eau et il n'y aura pas présence de boue solide sur le niveau supérieur.

TARIFS JUIN 2013 À MAI 2015	
Vidange en période d'opération (été/automne 2013)	0\$
Vidange en période d'opération, nécessitant une 2 <sup>e</sup> visite <i>Ex : Couverture non dégagée, fosse inaccessible, etc.</i>	65\$ taxes incluses
Vidange hors période d'opération fosses septiques et de rétention d'une capacité de 4,8 m <sup>3</sup> et moins	136 \$ + taxes
Vidange hors période d'opération Pour les fosses septiques et de rétention d'une capacité de plus de 4,8 m <sup>3</sup> (exemple : puisards, communautaires, etc.), le prix facturé sera établi selon la somme du tableau à droite:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La première tranche de volume pompée jusqu'à un maximum de 4,8 m<sup>3</sup> : 136 \$ + taxes</li> <li>• Pour chaque tranche complète de volume pompée de 3 m<sup>3</sup>, en excédent des premiers 4,8 m<sup>3</sup> : 136 \$ + taxes X nombre de tranches;</li> <li>• Pour la tranche additionnelle inférieure à 3 m<sup>3</sup> : au prorata (ex. <math>\frac{2}{3} \times 136</math> \$/fosse)</li> </ul>

Il est à noter que ces prix sont très intéressants. Le coût de la vidange hors période d'opération (136\$+taxes) est un coût largement inférieur au prix qu'il en coûterait normalement pour un particulier.

Voici quelques liens intéressants pour en savoir plus sur votre installation, son entretien et vos obligations :  
Qu'est-ce qu'une installation septique ?

<http://www.crelaurentides.org/publication/publications/depliantis-web.pdf>

Foire aux questions

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/foire-questions/faq.htm>

Guide de bonnes pratiques

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/Guide-bonnes-pratiques-proprio-dispositifs.pdf>

Développement durable,  
Environnement,  
Faune et Parcs  
**Québec** 

## HABITATIONS COMMUNAUTAIRES

Les logements des Habitations communautaires Saint-Gabriel-de-Valcartier seront terminés et prêt à accueillir ses nouveaux locataires le 1<sup>er</sup> juillet!

Puisque la date limite pour les applications provenant des résidents de notre Municipalité est passée, les résidents des municipalités avoisinantes pourront maintenant déposer leurs demandes.

Une visite des lieux sera possible dès le 1er juin en réservant auprès de Pamala Hogan Laberge au 418 844-2097.

Félicitations au conseil d'administration de la corporation pour un travail bien fait résultant en cette belle réussite.

## VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE - 26 mai de 9 h 30 à 13 h 30



Vous voulez faire le ménage du printemps et vous départir de certains objets, ou bien celui-ci est déjà fait et vous pouvez maintenant vous permettre de dénicher l'objet rare ou des articles pour les enfants à bon prix?

La vente de garage communautaire est de retour et le Service des sports et loisirs vous offre l'opportunité de louer une ou des tables lors de la vente de garage communautaire le **dimanche 26 mai de 9 h 30 à 13 h 30**. En tout, 19 tables seront disponibles sous l'abri multifonctionnel ainsi que quelques autres à l'extérieur si la température le permet.

Si vous êtes de ceux qui sont à la recherche de trouvailles, pourquoi ne pas profiter de cette journée pour venir visiter les exposants!

*Pour vous inscrire*, présentez-vous à l'hôtel de ville pour remplir le formulaire d'inscription et payer les frais de location. Le prix est fixé à 10 \$ par table (maximum de 2 tables par famille). Les tables sont réservées uniquement pour les résidents. L'âge minimum pour louer une table est de 18 ans. Réservez tôt! L'activité aura lieu beau temps, mauvais temps.

## LA FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES/JACQUES CARTIER - TOURNOI DE GOLF



### UN OUTIL INDISPENSABLE DE PERFORMANCE RÉGIONAL EN SOINS DE SANTÉ POUR LA RÉGION

Comme tous les grands Centres de Santé qui dispensent des soins et services aux populations des diverses régions du Québec, celui de la Haute-Saint-Charles/Jacques-Cartier peut compter sur le support financier indispensable que lui apporte sa Fondation, un de ses meilleurs alliés.

La mission de ce Centre, qui regroupe l'hôpital Chauveau, les centres de jour et d'hébergement de Loretteville ainsi que le CLSC de la Jacques-Cartier, se voit supporter et renforcer par celle de la Fondation qui lui est affiliée et qui aide à offrir, à ses clientèles internes ou externes et à son personnel, une gamme complète de soins et services.

À cet effet, la Fondation sollicite et recueille des fonds qui servent à l'achat de divers équipements et appareils à la fine pointe de la technologie et à soutenir certains projets visant à améliorer le milieu de séjour de ses clientèles et aussi le milieu de travail de son dévoué personnel. Depuis 1989, grâce à la générosité indéfectible de la population, les contributions de votre Fondation s'élèvent à plus d'un million de dollars. Tous et toutes auront compris que sa générosité est tributaire de celle du public qu'elle dessert.

Les traces de cette générosité se retrouvent partout dans les divers établissements régis

par le Centre de Santé de la Haute-Saint-Charles/Jacques-Cartier, sous la forme de fournitures et d'équipements particuliers ou d'activités spécifiques dont voici quelques exemples :

- Zoothérapie, musicothérapie, concerts d'ambiance, diverses animations lors de la période des Fêtes de Noël, soutien à domicile.

- Aménagements d'espaces particuliers favorisant les rencontres à caractère social ou privé, telles une chambre de soins palliatifs pour les familles, une cuisine communautaire dans les locaux du CLSC, des salles de recueillement, de méditation et de relaxation, l'installation d'une terrasse avec pavillon.

- Acquisition d'appareils variés de haute technologie pour le confort des clientèles internes (lits électriques, fauteuils gériatriques) ou qui facilite les examens médicaux pour un meilleur diagnostic (un échographe de surface, des pharyngoscopes, un appareil de radiologie, un appareil d'électrothérapie, un système technique d'assistance auditive, des appareils spécialisés pour les laboratoires).

La Fondation se préoccupe de recevoir les contributions individuelles ou familiales de sa diverse clientèle ou même de philanthropes soit par des dons au motif d'une appréciation des services reçus, ou des dons ou des legs de reconnaissance à la mémoire d'une personne chère qui a résidé au Centre de Santé ou encore des

dons spontanés pour soutenir une œuvre qui milite pour la santé communautaire .

À ces sources de financement, la Fondation ajoute annuellement celles que lui apportent la participation à certaines loteries et tirages. L'activité majeure de la fondation demeure cependant celle, bien encadrée, de l'organisation d'un tournoi de Golf. **Cette année, comme à l'accoutumée, l'événement aura lieu au réputé GOLF LORETTE, le 12 juin sous la présidence d'honneur de Monsieur Norman McKinley, président et propriétaire de Construction McKinley de Saint-Gabriel-de-Valcartier.**

Il s'agit d'une journée festive de détente très appréciée de la population qui se termine par un excellent cocktail dinatoire. Tout le monde peut participer. Formez vos équipes et inscrivez-vous tôt. Plein de prix de présence sont distribués et les vainqueurs sont bien récompensés.

Pour l'inscription au tournoi de Golf 2013, adressez-vous au bureau de la Fondation, 11999 rue de l'Hôpital, Québec G2A 2T7, ou par communication téléphonique 418 842-3651, poste 7193. Madame Hélène Douville se fera un plaisir de répondre aux appels.

Pour plus d'informations générales, ou pour faire un don, on consultera avec avantage le site web de la Fondation :

[www.fondationhautestcharles.com](http://www.fondationhautestcharles.com)

## 26 MAI COLLECTE DE RDD

La Municipalité offrira gratuitement une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) par apport volontaire le **dimanche 26 mai de 9 h à 15 h** dans le stationnement du garage municipal (1745, boul. Valcartier).

*Vous devez venir porter vos matières dangereuses vous-même au point de collecte.*

**Voici la liste des matières qui seront récupérées :**

### PEINTURES

Peintures vendues :

- soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
- soit dans les commerces en gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)
- apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
- peintures à métal ou antirouille : peinture aluminium, teintures, vernis
- laques
- produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
- peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)

Peintures en aérosols

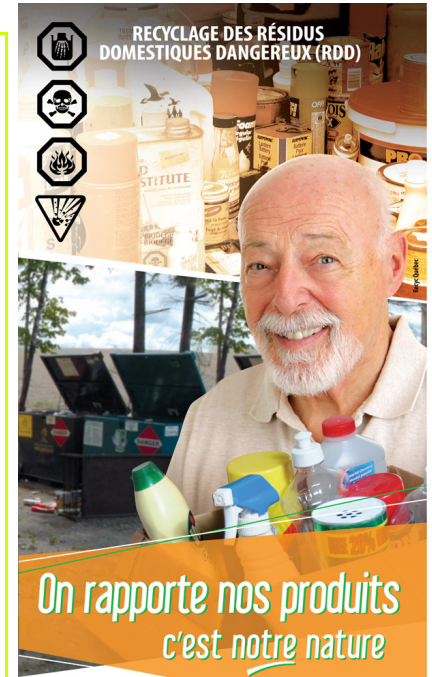
### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ORGANIQUES

Acétone, adhésifs, aérosols, allume-feu solide, alcool à friction, allume-feu liquide, colle, cire, antigel, calfeutrant, colorant, ciment plastique, combustible solide, combustible à fondue, dégel serrure, dégraissant, détacheur à l'huile, diluant à peinture, distillat de pétrole, encre, époxy, essence, éthylène glycol, goudron à toiture, graisse à moteur, huile à chauffage et à lampe, lubrifiant, méthanol, naphte, poli, poly fila, protecteur à cuir, suède ou vinyle, résine liquide, scellant à silicone, séparateur de tapisserie, teinture à souliers, térébenthine, toluène

### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX INORGANIQUES

Acides, bases, oxydants, piles, pesticides et insecticides

Ampoules fluocompactes



*Si vous n'êtes pas convaincu qu'un produit dont vous voulez vous départir figure sur la liste, vous pouvez l'apporter le jour de la collecte et les employés sur place pourront vous informer.*

**Chaque contenant doit être exclusivement de provenance résidentielle.**

**Tous les produits doivent être dans leur contenant d'origine. Ne pas mélanger de produits pour une question de sécurité.**

Lors de cette collecte, vous pouvez également apporter vos huiles usées, filtres à l'huile usagés et contenants d'huile (**usage non commercial seulement**). Ce service est également offert gratuitement tout au long de l'année par la Municipalité sur rendez-vous seulement. Merci de participer activement pour un environnement propre et en santé!

## MAI-MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

**E**n collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R), la Municipalité vous remettra un jeune plant d'arbre lorsque vous nous apporterez vos RDD le dimanche 26 mai.

### LA GRANDE FÊTE DE LA NATURE

L'AF2R, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles (MRN), invite la population à venir célébrer le Mois de l'arbre et des forêts sur les plaines d'Abraham. Cette activité se tiendra dans le cadre de la Grande fête de la nature de la Commission des champs de bataille nationaux. À cette

occasion, il sera notamment possible de découvrir les exposants du « quartier de la forêt ».

### Mon arbre à moi et distribution gratuite de plants d'arbre.

Les parents qui auront inscrit leur enfant au programme Mon arbre à moi pourront se procurer leur jeune plant d'arbre. De plus, l'AF2R distribuera de petits arbres d'essences variées à la population. Ces plants seront gracieusement offerts par le MRN.

### Des activités pour toute la famille!

En plus de ses nombreux kiosques



d'information, la Grande fête offrira une foule d'activités pour les plus jeunes visiteurs, dont des jeux gonflables, une petite ferme, un atelier de déguisement et l'animation des clowns Ketchup et Julienne BBQ!

### Liste des exposants du « quartier de la forêt » à venir

\*QUAND : Dimanche 13 mai 2013, de 11h00 à 16h30

\*OÙ : Serres des plaines d'Abraham.

## CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS



La Municipalité a octroyé le contrat du contrôle biologique des moustiques et des mouches noires pour la saison estivale 2013 à la firme GDG Environnement Ltée [www.gdg.ca](http://www.gdg.ca). L'opération reçoit les autorisations requises par le ministère de l'Environnement du Québec. Les traitements débutent tôt le printemps et se poursuivent jusqu'à la fin du mois d'août.

Les membres de l'équipe de GDG Environnement parcourront la Municipalité et ses environs à plusieurs reprises tout au long de la saison afin d'effectuer les traitements. Le biologiste responsable désire informer la population sur le fait que l'insecticide biologique utilisé est sans danger, tant pour la population que pour les autres organismes vivants et que les travaux seront supervisés avec professionnalisme.

Le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) et l'Institut de Santé Publique du Québec (INSPQ) ont confirmé la sécurité du contrôle biologique avec le B.t.i. Dans ce contexte, nous sollicitons la collaboration des citoyens pour nous permettre l'accès à toutes les zones productrices de moustiques.

Les résultats escomptés par ces opérations sont une diminution de la nuisance de l'ordre de 80% et plus. La protection ainsi obtenue s'étend jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.

L'équipe sera en résidence dans notre Municipalité pour la durée du contrat, soit de la mi-avril jusqu'à la fin août. Tout comme par les années passées, la personne responsable de l'équipe est M. Éric Cliche.

### QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Afin d'éviter une « nuisance » artificielle, certains comportements sont à adopter :

- Toute piscine non démarrée génère des moustiques dès la troisième semaine de mai;
- Garder les gouttières en bon état et propres afin de permettre l'évacuation de l'eau;
- Attention aux pneus laissés à l'extérieur à proximité des habitations et qui contiennent de l'eau;
- Votre bateau ou chaloupe doit être entreposé à l'envers ou assurez-vous d'enlever le drain;
- Vider l'eau accumulée dans les bâches;
- Les brouettes et les sceaux constituent d'excellents producteurs de maringouins s'ils passent une semaine remplis d'eau.

Cette eau accumulée est susceptible de produire plusieurs centaines de moustiques chaque 7 à 8 jours.

### La Municipalité recherche des bénévoles afin d'effectuer des tests de nuisance pour le contrôle biologique des moustiques et des mouches noires

L'efficacité de l'opération est mesurée par des « tests de nuisance ». Les données de nuisance doivent être prélevées par le personnel de GDG Environnement accompagné d'un témoin extérieur de la firme. Ces mesures seront effectuées trois fois par semaine sur le territoire. Nous sommes à la recherche de témoins. Si vous souhaitez participer, veuillez s'il vous plaît nous communiquer votre intérêt au 418 844-1218. La durée de l'intervention est d'environ 15 à 30 minutes.

## SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENNELLES

### En faites-vous assez pour assurer la protection de vos êtres chers?

Contrôler l'accès à une piscine ou un plan d'eau est le moyen le plus efficace pour prévenir les incidents. Que vous possédiez déjà une piscine ou que vous prévoyez en installer une, il faut assurer de contrôler son accès. La responsabilité de chacun consiste à rendre la piscine inaccessible, à assurer une surveillance constante et à faire preuve de vigilance en appliquant des consignes de sécurité.

#### Règle de prévention # 1 : Inaccessibilité

##### L'aménagement sécuritaire autour de la piscine

Il suffit de quelques secondes pour qu'un enfant s'esquive dans la cour arrière sans que personne ne s'en rende compte. Si aucune clôture ou barrière n'est en place, l'enfant peut facilement atteindre le rebord de la piscine et risquer d'y faire

une chute.

#### Règle de prévention # 2 : Surveillance

##### Demeurer alerte

Un enfant ne doit jamais être laissé seul ne serait-ce que quelques secondes. C'est lors de petits moments d'inattention que peuvent se produire les pires scénarios.

La 2<sup>e</sup> règle de prévention consiste à faire preuve d'une **surveillance** accrue autour de la piscine. Tout doit être entrepris pour réduire les risques qu'un moment d'inattention ne survienne.

#### Règle de prévention # 3 : Vigilance

##### Précautions de base

La 3<sup>e</sup> règle consiste à faire preuve de **vigilance** accrue afin de faire face à toute éventualité.

SOURCE : [mapiscinesecuritaire.com](http://mapiscinesecuritaire.com)



## L'IMPORTANCE DU PERMIS MUNICIPAL

Le Service d'urbanisme de la Municipalité désire rappeler aux citoyens l'importance de se procurer un permis auprès de l'Inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction. Que ce soit pour une construction neuve ou encore pour effectuer des rénovations ou des réparations sur un bâtiment existant, cette exigence demeure incontournable.

Effectivement, en négligeant de prendre l'information à la Municipalité, les travaux peuvent s'avérer non conformes, ce qui, un jour où l'autre se traduira par des problèmes difficiles à régler. Lors d'une vente ou d'une succession d'un immeuble où l'on a effectué des travaux non conformes, les négligences du passé peuvent effectivement venir hanter le propriétaire. Il faut savoir que généralement, lorsqu'aucun permis n'a été délivré, la Municipalité ne peut absolument rien faire pour corriger ces situations plus qu'ennuyantes.

En résumé, lorsque vous avez un projet, pour éviter des ennuis, avant même d'aller rencontrer le notaire, l'architecte, l'arpenteur ou l'institution financière, prenez rendez-vous avec le service d'urbanisme afin de prendre l'information relative à la réglementation municipale en vigueur sur le territoire. Du personnel compétent saura répondre à vos questions et vous aurez l'assurance d'entreprendre votre projet du bon pied.



### PRÉSENTEZ-VOUS...

### AVEC RENDEZ-VOUS AU SERVICE DE L'URBANISME

En effet, en vous présentant avec un rendez-vous, vous êtes assuré d'avoir la disponibilité et l'attention de la personne que vous devez rencontrer.

Appelez M. François-Michel Hardy,  
Inspecteur municipal au  
418 844-1218.

## COLLECTE SPÉCIALE POUR LES FEUILLES

Les sacs de feuilles ne sont pas ramassés lors de la collecte régulière des ordures ménagères. La Municipalité organisera une collecte spéciale la semaine du 6 mai 2013. Les sacs de feuilles doivent être déposés au bord de la route devant votre résidence.

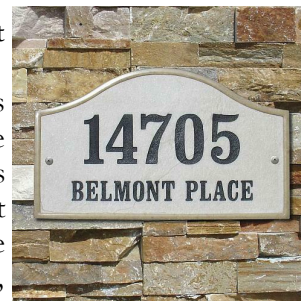


## NUMÉROS CIVIQUES

**V**otre numéro civique doit être clairement affiché !

Afin de faciliter le travail des pompiers, des ambulanciers et des policiers de notre territoire ainsi que celui des équipes d'urgence susceptibles d'être appelés à intervenir sur votre propriété, il est important de bien afficher votre numéro sur votre demeure et votre boîte aux lettres (si applicable), selon la réglementation municipale en vigueur.

Réf. Installation et visibilité du numéro civique Règlement #150, article 3.8. Le Service de l'urbanisme effectuera des inspections à cet égard ce printemps et des avis de correction seront remis en cas d'infraction.



## HERBICYCLEZ... ET PROFITEZ DE L'ÉTÉ !

Cet été, économisez temps et argent en pratiquant l'herbicyclage! Cette technique simple et respectueuse de l'environnement consiste à laisser les rognures de gazon au sol. Pour ce faire, il suffit d'enlever le sac de la tondeuse et de ne pas ramasser les résidus! Les résidus de tonte se décomposeront en moins de 48 heures et ne seront plus visibles.

L'herbicyclage comporte de nombreux avantages! En plus d'être un engrais naturel, les rognures de gazon protègent le sol de la sécheresse, nourrissent les bons organismes du sol et préviennent les maladies.

### Saviez-vous que?

Durant la saison estivale, les rognures de gazon représentent jusqu'à 30 % du sac

d'ordures et sont la source principale de pollution dans un lieu d'enfouissement ou un incinérateur. Bien que biodégradables, ces matières produisent des gaz et des liquides toxiques en se décomposant dans un lieu d'enfouissement. Composés majoritairement d'eau, les résidus de gazon nuisent grandement à la combustion des déchets lorsqu'ils sont acheminés à l'incinérateur.

### Comment herbicycler ?

- Vous avez besoin d'une tondeuse déchiqueteuse. La majorité des tondeuses vendues aujourd'hui le sont. Vous pouvez également ajouter une lame déchiqueteuse à votre tondeuse pour environ 20 \$.
- Enlevez le sac de la tondeuse.

- Laissez les rognures de gazon au sol!

### Quelques trucs simples :

- Conservez une hauteur de pelouse d'au moins 7 cm (3 pouces). Couper une plante trop courte risque de la mettre en condition de stress, ce qui la rend plus vulnérable.
- Aiguissez votre lame de tondeuse pour qu'elle déchiquette bien le gazon ou faites-le faire par un affûteur pour une dizaine de dollars.
- Ne tondez pas lors des périodes très sèches. La pelouse entre en période de dormance et elle reverdira à la prochaine pluie.

Joanie Paradis, stagiaire d'Éco-stage de la MRC

## RESPONSABILITÉS EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN

Le chien est un animal intelligent et agréable pour plusieurs, meilleur ami de l'Homme selon l'adage, mais malheureusement une nuisance pour certains. La Municipalité tient à vous rappeler qu'en tant que propriétaire d'un ou des chiens, plusieurs obligations se rattachent au droit de garder ce type d'animal sur votre propriété. La réglementation complète (numéro 158) est disponible sur demande. Voici quelques extraits de la réglementation municipale :

- *Le gardien d'un animal ne peut laisser errer son animal dans un endroit public (parc, rue) ou sur une propriété privée autre que la sienne sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant. NOTE : Sur ce sujet, la Municipalité étant propriétaire des rues/parcs/espaces publics ne donne aucune permission pour laisser errer un animal.*
- Tout chien doit être enregistré auprès de la Municipalité. La médaille est valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.
- Un maximum de trois (3) chiens est permis par unité d'habitation.
- Un chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de la propriété de son gardien.
- Un chien se trouvant sur la place publique (incluant une rue) doit être attaché par une laisse en tout temps, cette dernière doit avoir une longueur maximale de deux (2) mètres.
- Est une nuisance le fait de garder :
  1. Un chien ayant déjà mordu un animal ou un être humain.
  2. Un chien de race bull-terrier, Staffordshire bull-terrier, American bull-terrier ou American Staffordshire terrier, ou chien hybride issu d'une des races susmentionnées, communément appelées «pit-bull».
  3. Un animal non indigène au territoire québécois.
- Dans un cas d'infraction, l'amende minimale est de 100 \$ plus les frais, maximale 1000 \$ plus les frais.
- Pour le territoire de la Municipalité, l'application du règlement et les amendes est confiée à l'inspecteur municipal et à la Sûreté du Québec, avec le soutien de la S.P.A.



Nous tenons à vous rappeler que dans un cas de nuisance, il est fortement conseillé, dans un premier temps, de tenter de discuter du problème avec le ou la propriétaire de l'animal. Très souvent, le dialogue et la sensibilisation entre voisins sont les moyens les plus efficaces de régler les problèmes ou désagréments. **Merci de collaborer!**

### COURS D'ÉDUCATION CANINE



#### COURS NO 1

(voir le site internet de la Municipalité pour le contenu des cours)

Éducation canine de base. Chiens dès l'âge de 8 semaines

#### Aucun prérequis

Le cours d'éducation de base vise à initier le maître au langage corporel du chien ainsi qu'à ses codes de communications. Cette base de communication est essentielle pour toute relation entre un humain et un chien. Vous serez ainsi bien outillé afin de socialiser votre chien au maximum et serez en mesure de faire comprendre à votre chien vos attentes dans diverses situations sociales de la vie.

#### COURS NO 2

(voir le site internet de la Municipalité pour le contenu du cours)

Éducation canine de niveau intermédiaire. Chiens de 16 semaines et plus.

#### Prérequis : Éducation canine de base (cours no 1)

Le cours d'éducation intermédiaire poursuit la formation du maître et cette fois, de façon plus approfondie en tenant compte des différents facteurs qui augmentent les défis d'apprentissages et de socialisation du chien dans notre société. Vous serez en

mesure d'obtenir de votre chien qu'il réponde aussi bien aux demandes malgré les différents contextes qu'il rencontrera. Pour ce faire, le chien aura encore d'autres apprentissages à faire afin d'augmenter ses habiletés sociales et qu'il soit toujours bienvenu partout où vous irez.

#### *Technique d'enseignement privilégiée par Animachien :*

Nous travaillons toujours de façon à solliciter l'intelligence du chien de façon à ce qu'il soit volontaire dans ses actions et qu'un lien de qualité règne entre les membres de sa famille humaine et lui. Notre technique de travail est liée à une base de communication par marqueur verbal.

N.B. : Toujours un maximum de 6 chiens par cours.

Nous prenons les inscriptions en tout temps.

COÛT : 185\$ pour 8 cours de 1 h 30

QUAND : un cours par semaine les lundis ou mercredis de 18h à 19h 30 à compter du début mai

OÙ : Centre communautaire à l'extérieur

Personne contact : Céline Vinet, intervenante canine  
418 570-6984 ou [www.animachien.ca](http://www.animachien.ca)

## MONSTRES MÉNAGERS

La collecte hebdomadaire des monstres ménagers et des matériaux secs a lieu tous les mardis pendant l'été. Ce service fonctionne sur appel seulement, SVP ne pas déposer de monstres ménagers devant les conteneurs ou à côté des boîtes aux lettres communautaires. Vous devez communiquer avec le bureau municipal au 418 844-1218 pour demander une collecte et nous fournir la liste des objets à ramasser. Il est essentiel que les matériaux ramassés par la Municipalité soient triés correctement (ex. : les tapis roulés, le métal trié, les fils ou la broche roulés ou attachés).

**Objets ramassés dans les monstres ménagers:**  
\*Pneus usagés (usage non commercial seulement) ainsi que les jantes, vous devez toutefois séparer les jantes des pneus. \*Huiles végétales de friture dans leurs contenants d'origine ou dans une bouteille de plastique transparente et identifiée.

**Objets non ramassés dans les monstres ménagers:**  
\*Carcasses de véhicules \*débris de déboisement, \*ordures ménagères, \*feuilles mortes (sauf lors de collectes spéciales) \*matériaux recyclables. Pour les matériaux de rénovation, ne pas disposer de ceux-ci dans les bacs à ordures, car l'entrepreneur ne les ramassera pas. Nous pouvons les ramasser dans un volume restreint. Il faut en faire la demande auprès de Dany Laberge, personne responsable du Service des travaux publics. Merci de votre collaboration.

## VANNES D'ENTRÉE D'EAU

Chaque résidence desservie par le réseau d'aqueduc est munie d'un système de raccordement pour l'alimentation en eau. La tête de la bouche à clé de branchement au réseau d'aqueduc qui sort de terre sur votre terrain, communément appelée « bouteille » est enfouie dans le sol, généralement en façade du bâtiment et habituellement à la limite de la propriété entre l'emprise de la ville et celle du propriétaire. Il est d'ailleurs très important qu'elle soit visible, accessible et facilement repérable en tout temps. Personne d'autre qu'un employé de la ville n'est autorisé à manipuler ce branchement d'eau.



## CONTENEURS

### AVIS À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ

Les conteneurs à déchets situés au bas de la rue Joseph-Moraldo sont exclusivement réservés à l'usage des résidents du secteur du Sommet-Bleu. Ces conteneurs



sont strictement réservés pour la collecte sélective et la collecte des ordures ménagères de ce secteur. La Municipalité offre un service de collecte hebdomadaire le mardi pour les monstres ménagers. Donc, svp réservez votre collecte au besoin pour ce type de déchets.

Par le fait même, le Service des travaux publics désire rappeler à toute la population que les conteneurs situés près du garage municipal sont strictement réservés à l'usage de la Municipalité et non au public.

**Merci pour votre collaboration en cette matière.**

## TRAITEMENT COLLECTIF POUR LA SUPPRESSION DE L'AMBROSIA (HERBE À POUX)

La Municipalité participera en 2013 à un programme de traitement pour la suppression de l'herbe à poux.

La mission commune est **d'éliminer définitivement** cette plante hautement allergène.

Le pollen de l'Ambrosia est responsable en grande partie des symptômes attribués au **rhume des foins**. Les rhinites allergiques indisposent plus que 15 % de la population québécoise.

Les opérations de contrôle des zones infestées telles que les parcs, les terrains de jeux et les abords routiers seront effectuées à l'aide d'un produit écologique vaporisé directement sur la plante. Ainsi, la population pourra fréquenter les sites qui auront été contrôlés en toute confiance.

Nous comptons donc sur la participation de tous pour mener à bien

cette mission.

**Voici comment participer activement :**

- 1- Arracher, s'il y a lieu, les plants d'herbe à poux sur votre propriété.
- 2- Localiser les zones potentiellement infestées dans votre quartier.
- 3- Sensibiliser vos voisins aux dangers de cette plante.

Ce **programme** collectif annuel est destiné à **réduire significativement** le taux de pollen, et ce, dans le plus grand intérêt de la population. L'impact socio-économique relié aux allergies respiratoires est de 250 millions de dollars annuellement.

### L'HERBE À POUX







## SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - Défi têtes rasées<sup>MD</sup> de Leucan

Le Service des incendies de Saint-Gabriel-de-Valcartier, ainsi que les pompiers des services incendies de la MRCavec plusieurs employés de la MRC Jacques-Cartier, et membres du personnel de la Sûreté du Québec se feront raser en soutien aux enfants atteints de cancer qui ont perdu leurs cheveux suite à des traitements de chimiothérapie.

Le 1<sup>er</sup> défi de la MRC Jacques-Cartier du célèbre Défi têtes rasées<sup>MD</sup> Leucan, présenté par Jean Coutu aura lieu le samedi 25 mai prochain à la caserne du Lac-Beauport. L'événement se tiendra sous la présidence d'honneur de M. Michel Beaulieu, Maire de Lac-Beauport.

L'appel à toute la population de la MRC est donc lancé pour les aider à franchir leur objectif et même à le

dépasser!

Visiter le [www.tetesrasees.com](http://www.tetesrasees.com) et rechercher Saint-Gabriel-de-Valcartier.

### ENCOURAGEZ-LES!

Donnez généreusement.

Leucan est une association fondée en 1978, qui vient en aide aux enfants atteints de cancer et à leur famille. Chaque année, nous devons relever le défi d'amasser les sommes nécessaires qui appuieront la recherche clinique, non-financée par l'État, et les divers services adaptés que nous offrons à nos membres.

Nous proposons aux familles un service d'accueil, d'accompagnement et de soutien affectif (dès l'annonce du diagnostic), de l'aide financière (déplacement, allocation et besoins spécifiques), de la massothérapie (à l'hôpital, entre les traitements, mais également au retour à la maison), un

programme Vie scolaire (pour faciliter la scolarisation de l'élève et sensibiliser le milieu à la réalité d'un cancer pédiatrique), des activités socio-récréatives (rassemblements ponctuels pour briser l'isolement des familles et favoriser le partage et l'entraide) et une salle de jeux au Centre Mère-Enfant du CHUL.

Pour information, contacter Leucan région Québec au 418 654-2136.

<sup>MD</sup>Marque de commerce déposée de Leucan inc.

### ACTIVITÉ LEVÉE DE FONDS au PROFIT DE LEUCAN-LAVEAUTO

QUAND : samedi 11 mai de 10 h à 14 h

OÙ : caserne des pompiers de Saint-Gabriel-de-Valcartier

Présenté par



## MESSAGE DE LA SQ pour usagers de la route

### Tous ensemble pour un meilleur partage de la route!

Sachant que mon comportement peut améliorer la cohabitation entre les usagers de la route et favoriser la sécurité de tous, j'adhère à la Charte pour un meilleur partage de la route.

#### Comme usager de la route, je m'engage à :

- \* Arrêter au feu rouge et ne repartir qu'au vert;
- \* Céder le passage aux usagers qui continuent leur route tout droit, lorsque je tourne à droite ou à gauche;
- \* À un arrêt, établir un contact visuel avec les autres usagers que je croise et céder le passage au premier arrivé;
- \* Céder le passage aux piétons qui

croisent ma route;

- \* Signaler mes intentions aux autres usagers en utilisant mon clignotant ou mon bras;
- \* Éviter toute distraction (cellulaire, texto, écouteurs, etc.);
- \* Reconnaître la courtoisie des autres. Un sourire, un merci, une salutation sont toujours de petits gestes appréciés!

#### Comme automobiliste, je m'engage également à :

- \* Regarder dans mon rétroviseur et vérifier l'angle mort avant d'ouvrir ma portière;
- \* Adopter une vitesse modérée en ville afin de pouvoir réagir adéquatement aux imprévus;

- \* Dépasser un cycliste en laissant un espace minimum de 1 mètre entre lui et moi (1,5 mètre sur une route rurale);
- \* Arrêter mon véhicule et prendre une pause si je suis fatigué compte tenu des dangers relatifs à la fatigue au volant.

#### Comme cycliste, je m'engage également à :

- \* Être visible le soir en munissant mon vélo d'un éclairage adéquat;
- \* Adopter une vitesse modérée en ville afin de pouvoir réagir adéquatement aux imprévus;
- \* Ne pas circuler à vélo sur les trottoirs, par respect pour les piétons;
- \* Circuler à la file indienne lorsqu'en groupe.

# TERRAIN DE JEUX et GROUPE DE JEUX 2013 2 JUILLET AU 9 AOÛT

**WOW!**  
**CAMPS SPÉCIALISÉS**  
**en plus du programme régulier!**

- ◆ **SPORTS**
- ◆ **ANGLAIS (PAR GROUPES D'ÂGE)**
- ◆ **PROGRAMME D'ASPIRANT-MONITEUR (P.A.M.) POUR 12 À 14 ANS**
- ◆ **1 SORTIE PAR SEMAINE**
- ◆ **ET PLUS ENCORE!**

Suivez-nous sur Facebook

(Terrain de jeux SGD V) et faites-nous part de vos idées et commentaires.



TERRAIN DE JEUX		
COÛTS	RÉSIDENTS (Autobus inclus dans le prix)	NON-RÉSIDENTS
Semaine	70 \$	100 \$
Été complet (6 semaines)	300 \$	600 \$
GROUPE DE JEUX		
COÛTS	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS
Semaine (3 jours)	25 \$	60 \$
Été complet (6 semaines)	150 \$	360 \$
SERVICE DE GARDE (résidents et non-résidents)		
Semaine	25 \$ / enfant	35 \$ / famille
Par jour	15 \$	

## Terrain de jeux

ENFANTS DE 5\* À 12 ANS

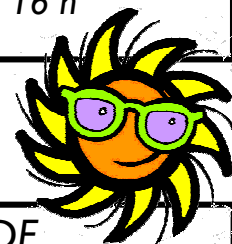
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

\*S'applique également aux enfants de 4 ans débutant la maternelle en septembre

## Groupe de jeux

ENFANTS de 3 À 4 ANS

Du mardi au jeudi de 9 h à 16 h



## SERVICE DE GARDE

disponible du lundi au vendredi  
à compter de 7 h terminant à 18 h

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- ◆ Sur notre site internet [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca)
- ◆ Par la poste, en faire la demande en composant le 418 844-1218
- ◆ Distribué par le biais des écoles au début mai



**PÉRIODE  
D'INSCRIPTION**  
du 6 au 31 mai\*

\*Frais de 25 \$ appliqués  
après cette date



Il y a possibilité d'une semaine de garde la semaine du 12 août, veuillez réserver lors de l'inscription.  
ESCOMPTE FAMILIAL disponible (applicable aux coûts du Groupe de jeux et du Terrain de jeux) pour famille de 2 enfants et plus. L'escompte familiale ne s'applique pas pour les non-résidents.

## LIGUES DE BALLE-MOLLE

### FEMMES

Cette ligue pour S'AMUSER et se divertir est pour femmes et filles de 12 ans et plus.

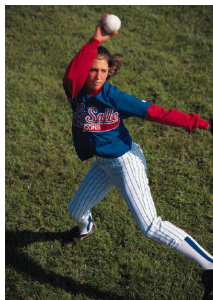
QUAND :

La saison débute vers la fin mai et les parties ont lieu les lundis soirs.

COÛTS :

50 \$ pour résidentes

75 \$ pour non-résidentes



### HOMMES

Faites partie d'une ligue récréative compétitive! Cette ligue est pour hommes et garçons de 15 ans et plus.

QUAND :

La saison débute vers la fin mai et les parties ont lieu les mardis et jeudis soirs.

COÛTS :

125 \$ pour résidents / 145 \$ pour non-résidents

## TOURNOI DE BALLE DONNÉE

Les festivités de la Journée familiale du 17 août débutent le vendredi soir 16 août avec le tournoi de balle donnée (partie de plaisir).

COÛTS : 20 \$ (t-shirt inclus)

**Date limite pour vous inscrire:**

2 AOÛT

(Pamala 418 844-1218)



**TRÈS IMPORTANT DE RESPECTER LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR QUE NOUS PUISSIONS FORMER LES ÉQUIPES ET DÉBUTER TÔT!**

**DATE LIMITE : 10 MAI**

Vous pouvez vous inscrire auprès de Pamala Hogan Laberge au 418 844-2097, par courriel [plaberge@munsgdv.ca](mailto:plaberge@munsgdv.ca) ou au bureau municipal du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

## LE SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS A BESOIN DE VOUS!

Vous voulez vous impliquer dans votre communauté et aimeriez rencontrer des gens de votre entourage et faire des activités intéressantes? Le Service des sports et loisirs a besoin de bénévoles pour plusieurs postes lors de la journée familiale, pour les activités du Club Ados, les parties de balle, le Club de soccer et à la Bibliothèque municipale.

Cela vous intéresse? Vous n'avez qu'à communiquer avec **Pamala Hogan-Laberge** au 418 844-2097.

## PARC DE JEUX D'EAU



Le parc de jeux d'eau est ouvert de 10 h à 20 h à tous les jours. Celui-ci se retrouve derrière le parc de skate, à côté de la pataugeuse.

À noter : les jeux d'eau sont sans surveillance, les parents sont donc responsables de la sécurité de leurs enfants.

## PATAUGEUSE

### HORAIRE

Ouverture le 15 juin si le climat le permet.

Entrée gratuite. Supervision adulte requise.

LUNDI AU VENDREDI :

15 h 30 à 18 h 30\*

SAMEDI ET DIMANCHE:

12 h à 18 h 30\*

\*(Les heures d'ouverture peuvent varier selon le climat)

DU 13 AOÛT À LA FÊTE DU TRAVAIL :

Horaire : 12 h à 18 h 30



## DE RETOUR CET ÉTÉ - LES PARTIES DE SOCCER AMICALES DU VENDREDI SOIR

Ados et adultes, pourquoi rester à la maison à ne rien faire le vendredi soir? Procurez-vous une paire de souliers de soccer et des protège-tibias et venez nous rejoindre pour une partie de soccer énergique et amusante.

Aucune expérience nécessaire,

simplement votre sourire et la volonté d'avoir du plaisir et de faire de nouvelles connaissances!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui!

Coût : 20 \$ (frais d'inscription)

Où : Terrain de soccer des Ours Noirs (Centre communautaire)

Quand : 18 h 30 à 20 h les vendredis soirs (à compter du 21 juin)

Vous pouvez vous inscrire auprès de Pamala au 418 844-2097.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### HORAIRE DU PRINTEMPS

	Ouverture	Fermeture
Lundi	14 h	16 h 30
Mardi	10 h 18 h 30	12 h 20 h 30
Mercredi	18 h 30	20 h 30
Samedi	14 h	16 h

### HORAIRE D'ÉTÉ DU 2 JUILLET AU 31 AOÛT

	Ouverture	Fermeture
Lundi	18 h 30	20 h 30
Jeudi	18 h 30	20 h 30

Prochaine rotation de livres: fin août 2013  
[www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/saint-gabriel](http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/saint-gabriel)

### COUPS DE COEUR

#### Catégorie adulte:

*La vérité sur l'affaire Harry  
Quebert*

-Joel Dicker

#### Catégorie ado-adulte:

*Divergence*

-Veronica Roth

#### Catégorie enfant:

*Oh non, George!*

-Chris Haughton

## PARC DE PLANCHE À ROULETTES

**\*\*Nouvelles installations\*\***

### HEURES D'OUVERTURE

Semaine : 18 h à 21 h 30

Samedi & dimanche: 12 h à 22 h

**\*\* Fermé pendant les heures d'opération du terrain de jeux\*\***

#### Pour la sécurité des planchistes :

- ☐ L'utilisation de ce site est à vos risques et périls.
- ☐ Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- ☐ Une planche à roulettes à la fois sur la rampe.
- ☐ Nous recommandons de porter de l'équipement protecteur (casque, coudières, gants, genouillères, poignets et chaussures antidérapantes). Ces équipements **NE SONT PAS** fournis par la Municipalité.

- ☐ Il est interdit de pratiquer des manœuvres dangereuses.
- ☐ Les vélos et les trottinettes ne sont pas permis. Seulement les planches à roulettes, les BMX, les unicycles ou les patins à roues alignées peuvent utiliser le parc de planche à roulettes.

- ☐ Il est interdit d'utiliser le parc lorsque sous l'influence de l'alcool et des drogues.
- ☐ Il est interdit d'apporter des contenants en verre.
- ☐ Tout manque de respect envers le préposé entraîne une expulsion immédiate.
- ☐ DANGER ! Lorsque les surfaces sont mouillées ou recouvertes de feuilles, le parc de planche à roulettes est fermé puisque les risques d'accident sont beaucoup plus élevés .
- ☐ **EN CAS D'ACCIDENT : Avisez le préposé, sinon appelez le 9-1-1**
- ☐ **Prévenir les accidents, c'est l'affaire de tous!**



## CONTE POUR TOUT-PETITS

### QUI N'AIMENT PAS LES HISTOIRES !

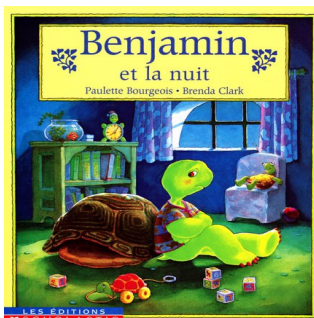
Laissez nous vous racontez un conte et par la même occasion participez à une activité de bricolage.

LIEU : Bibliothèque municipale

DURÉE : Environ 1 heure

QUAND : Samedi 1<sup>er</sup> juin à 14 h

HISTOIRE : Benjamin et la nuit



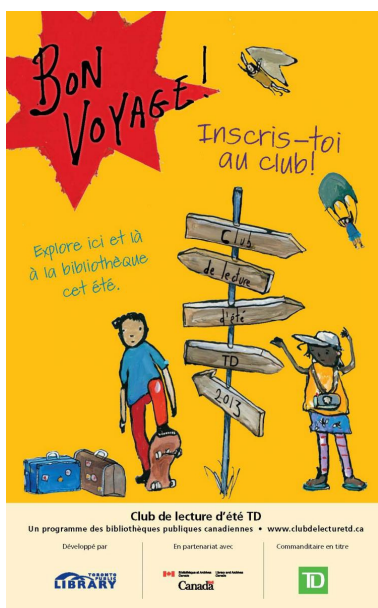
## CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ

Bon voyage, explorateurs petits et grands! Embarque sur un voyage fantastique cet été avec le Club de lecture d'été TD!

C'est un programme gratuit destiné aux jeunes. Rends-toi à la bibliothèque dès la fin de l'année scolaire pour obtenir gratuitement une affiche et un cahier d'activités. Tu pourras aussitôt commencer à collectionner les autocollants.

Ce sera TELLEMENT AMUSANT! Il y aura des activités gratuites, du bricolage et une foule d'autres choses à voir, à lire ou à faire. N'OUBLIES PAS, LES AVENTURES COMMENCENT EN JUIN. À BIENTÔT!

Pour plus d'information, visite la Bibliothèque municipale cet été ou visite le site internet [www.td-club-td.ca](http://www.td-club-td.ca).



**Vous constatez un bris sur les installations?  
Avisez immédiatement le préposé.**

## CLUB ADOS

Le Club Ados est présentement en période de changement. En effet, l'équipe d'animation et la nouvelle coordonnatrice souhaitent apporter des améliorations de toutes sortes au Club Ados. Notamment l'achat de nouveau matériel pour les jeunes et l'ouverture de nos portes aux jeunes de 11 à 17 ans. Ces changements opéreront dès les semaines à venir. De plus, durant le mois de février, le Club Ados s'est impliqué lors du tournoi de Taekwon-do du dimanche 17 février au Centre communautaire, en organisant un service alimentaire pour la journée. Deux discos ont aussi eu lieu au mois de février et de mars et leur succès fut indéniable. Le Club Ados prévoit organiser une disco tous les mois jusqu'à l'été. Des pamphlets seront distribués aux élèves des écoles environnantes une semaine à l'avance afin de prévenir la communauté de l'évènement.



Si vous souhaitez connaître toutes les activités à venir au Club Ados, vous pouvez consulter le calendrier disponible sur le site de la Municipalité ou sur notre page Facebook.



Internet



## SOCIÉTÉ DE LA PISTE JACQUES-CARTIER-PORTNEUF- La navette vélo est de retour!

La navette vélo permet aux utilisateurs de découvrir la Vélopite d'une extrémité à l'autre. Cette année, il y aura cinq (5) dates au lieu de trois. Les dates retenues sont les **samedis 20 juillet, 3 et 17 août, le 21 septembre et le dimanche 18 août**. Une nouveauté cette année, un dimanche a été ajouté aux quatre samedis; le 18 août, il y aura possibilité pour les participants de vivre l'expérience à l'inverse et ainsi revenir avec la navette-vélo. Le projet a vu le jour afin d'amener les cyclistes qui souhaitaient parcourir la Vélopite dans sa totalité sans être obligés de faire un aller-retour à Rivière-à-Pierre, soit à l'extrémité nord de la piste. Les cyclistes pourront ainsi profiter au maximum des différents attraits situés aux abords de la piste et des différents sites d'hébergement. Voilà une façon originale d'offrir aux cyclistes un service de plus permettant de mieux connaître la piste et les milieux traversés par celle-ci.

Ce service, mis en place par la Vélopite Jacques-Cartier/Portneuf, sera offert à un coût uniforme de 30 \$ incluant le transport du vélo et quelle que soit la destination visée. Cinq points d'embarquement seront disponibles : la gare du Palais (Québec), le stationnement de l'aréna de Loretteville, le stationnement de la Vélopite situé devant le Centre de recherche de Valcartier, la station touristique Duchesnay et le stationnement de la rue St-Alexis à Saint-Raymond. Les personnes intéressées doivent obligatoirement s'inscrire en contactant le bureau de la Vélopite, au 418 337-7525. [velopistejcp.com](http://velopistejcp.com)



## CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

### Horaire d'été (juin-juillet-août):

Lundi au vendredi 6 h à 12 h  
Lundi au jeudi 15 h à 19 h 30  
Vendredi 15 h à 18 h 30

### Liste de prix :

1 mois : 30 \$/pers. ou 40 \$/famille\*\*  
3 mois : 60 \$/pers. ou 80 \$/famille\*\*  
6 mois : 110 \$/pers. ou 140 \$/famille\*\*  
1 an : 200 \$/pers. ou 260 \$/famille\*\*

\*\*famille : adultes et enfants/étudiants de 14 à 25 ans

Étudiants (14 à 25 ans), bénévoles, 50 ans et + :

⇒ 50% de rabais (excepté la carte et la session)

1 session : 5 \$/personne  
Carte 20 sessions : 60 \$/personne  
Non résidents : 20 \$ de plus

### Âge requis :

14 à 16 ans Cardio seulement  
16 ans et + Cardio + Musculaire

### Services offerts :

- Programmes personnalisés (cardio, perte de poids, endurance, force, gain de masse)
- Suivi nutritionnel
- Mesure de la composition corporelle (% de gras)
- Programmes spécialisés préparation pour : athlètes sportives, test TAPTA ambulancier, test IPIQ pompier, test pour Techniques policières, recrutement militaire, etc.

### Équipements :

Appareils musculaires Atlantis  
Appareils cardio Life Fitness

### Responsable :

Jean-François April  
B.Sc Éducation Physique,  
Entraîneur spécialisé FCPAQ  
Téléphone : 418 844-1218  
Poste 233  
Courriel : [centrephysik@videotron.ca](mailto:centrephysik@videotron.ca)



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER



**ENSEMBLE,  
AU COEUR  
DE LA  
NATURE**

SAINT-GABRIEL  
-DE-  
VALCARTIER

1743, boulevard Valcartier  
Saint-Gabriel-de-Valcartier  
(Québec) G0A 4S0

Téléphone : 418 844-1218  
Télécopieur : 418 844-3030  
Courriel : admin@munsgdv.ca

**SITE INTERNET**

**www.saint-gabriel-  
de-valcartier.ca**

## TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le deuxième versement du compte de taxes municipal est payable le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Le privilège de payer en trois versements ne peut être accordé que si tous les versements sont effectués à leur échéance. Tout paiement reçu en retard portera intérêts et pénalité sur la totalité du compte.



**VOTRE RÉFÉRENCE EN  
MATIÈRE  
COMMUNAUTAIRE -  
VENEZ CONSULTER LE  
SITE INTERNET DE LA  
MUNICIPALITÉ**

**WWW.SAINT-GABRIEL-DE-  
VALCARTIER.CA**

## OFFRES D'EMPLOIS D'ÉTÉ

Le Service des sports et loisirs est à la recherche de candidats afin de combler les postes suivants :

### ANIMATEUR / ANIMATRICE POUR LE SERVICE DE GARDE

#### Responsabilités :

- \* Accueillir et encadrer les enfants avant l'ouverture et après la fermeture des camps de jour. S'assurer de la sécurité et du bien-être des enfants.

#### Exigences :

- \* Âgé de 18 ans et plus
- \* Responsable et dynamique
- \* Disponible pour toute la période estivale, soit du 24 juin au 16 août 2013

### MONITEURS/MONITRICES

#### PROGRAMME D'ÉTÉ DU TERRAIN DE JEUX

#### Responsabilités :

- \* Développer et planifier une programmation spécifique à des groupes de jeunes de 5 à 12 ans
- \* Assurer l'animation d'un groupe de jeunes
- \* Collaborer à l'organisation d'activités spéciales

#### Exigences :

- \* Étudiant âgé d'au moins 16 ans retournant à l'école à l'automne 2013
- \* Expérience de travail reliée à l'emploi
- \* Disponible du 24 juin au 9 août
- \* Sens de responsabilité très élevé, aptitudes au travail d'équipe

### PRÉPOSÉ / PRÉPOSÉE À LA PATAUGEUSE

#### Responsabilités :

- \* Assurer la surveillance et la sécurité des usagers de la pataugeuse
- \* Assurer le respect des consignes de sécurité
- \* Âgé d'au moins 15 ans

#### Exigences :

- \* Disponible pendant tout l'été (possiblement du 15 juin au 1<sup>er</sup> septembre)
- \* Disponible la semaine et une fin de semaine sur deux, environ 20 heures par semaine

Tu es dynamique et tu aimes travailler avec les enfants et être à l'extérieur? Tu es responsable, motivé et tu veux passer un bel été? **Envoie ton C.V. avant le 24 mai.**

#### Poste :

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier  
Service des sports et loisirs  
1743, boul. Valcartier  
Saint-Gabriel-de-Valcartier (Québec) G0A 4S0  
Courriel : plaberge@munsgdv.ca Fax : 418 844-3030

## DATES À RETENIR

### MAI (MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS)

- 6 Début inscriptions : Terrain de jeux d'été et Groupe de jeux
- 6 Semaine de collecte spéciale pour les feuilles mortes
- 10 Date limite, inscriptions balle-molle et baseball
- 24 Date limite pour envois de CV pour emplois d'été
- 25 Défi Têtes rasés de Leucan
- 26 Vente de garage communautaire, collecte de RDD, distribution de plants d'arbres gratuits

### JUIN

- 1<sup>er</sup> Fin inscriptions : Terrain de jeux d'été et Groupe de jeux
- 1<sup>er</sup> Début horaire d'été : Centre conditionnement Physik

- 12 Tournoi de golf Fondation Haute Saint-Charles
- 15 Ouverture de la pataugeuse et du parc de jeux d'eau

### JUILLET

- 1<sup>er</sup> Deuxième versement du compte de taxes municipales
- 2 Bibliothèque, début de l'horaire d'été
- 2 Début du Terrain de jeux et Groupe de jeux

### AOÛT

- 2 Date limite inscriptions tournoi de balle donnée
- 9 Fin du Terrain de jeux
- 12 Prochaine parution Bulletin l'Indispensable
- 16, 17 Tournoi de balle donnée et Journée familiale